

CHOSSES QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CANNABIS, LA GROSSESSE ET L'ALLAITEMENT



Des études démontrent que la consommation de cannabis chez les femmes enceintes ou qui allaitent peut nuire à leur santé et à celle du bébé en développement.

Voici les données les plus à jour sur les effets du cannabis pendant la grossesse ou l'allaitement sur la mère et le bébé en développement.



Il est plus sécuritaire **de ne pas consommer de cannabis** pendant la grossesse ou l'allaitement.

Peu importe la façon dont les femmes enceintes ou qui allaitent le consomment (que ce soit en le fumant, en le vapotant ou en le mangeant), le cannabis, **sous toutes ses formes**, peut nuire au bébé en développement.

Des études indiquent que la consommation de cannabis pendant la grossesse peut être associée à un risque accru de **faible poids à la naissance, de naissance prématurée et de mortinaissance**.

La consommation maternelle de cannabis est liée à des effets indésirables sur le développement du cerveau, la mémoire et les capacités de concentration, de raisonnement et de résolution de problèmes de l'enfant, en plus d'être associée à un comportement hyperactif et à un risque accru de dépression ou d'anxiété et de consommation accrue de substances plus tard dans la vie. Par conséquent, **les effets de l'exposition au cannabis pendant la grossesse peuvent durer toute la vie**.

1

2

3

4

5

6

7

8

Aucun moment n'est sécuritaire pour consommer du cannabis puisque le cerveau du bébé se développe tout au long de la grossesse. En fait, le développement du cerveau se poursuit de la petite enfance et pendant l'adolescence jusqu'à l'âge d'environ 25 ans, et le cannabis peut entraîner des effets néfastes sur le cerveau à toute étape de son développement.

Fumer du cannabis peut augmenter le taux de monoxyde de carbone dans le sang, ce qui, comme les cigarettes, peut **diminuer l'apport d'oxygène** au bébé en développement.

Des composés du cannabis sont stockés dans le gras corporel et peuvent être **transmis au bébé par le lait maternel**. Ces composés chimiques sont lentement relâchés sur une période allant jusqu'à 30 jours; c'est donc dire qu'il est inutile de jeter le lait après avoir consommé du cannabis comme on le fait après avoir consommé de l'alcool. Certaines études signalent que les bébés exposés au cannabis par le lait maternel connaissent un ralentissement du développement moteur, une diminution du tonus musculaire et une mauvaise succion.

La consommation de cannabis pendant la grossesse peut toucher l'ADN et les gènes, qui pourront être **passés aux générations à venir** et nuire à leur santé.

Compte tenu de nos connaissances sur les effets à court et à long termes du cannabis sur la grossesse, les fœtus et les bébés, il est plus sécuritaire que les femmes évitent d'en consommer pendant la grossesse ou l'allaitement. Si vous avez des questions au sujet de la consommation de cannabis pendant la grossesse ou l'allaitement, veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé.

Vous trouverez des renseignements sur les effets du cannabis sur la grossesse ou l'allaitement à l'adresse

www.pregnancyinfo.ca/fr/learn-more/.



SOGC